

PERMIS DE CONSTRUCTION REQUIS

Il est à noter qu'il est obligatoire d'obtenir un permis pour entreprendre des travaux de construction d'un patio.

Les informations contenues dans ce dépliant peuvent ne pas être exhaustives. Veuillez donc vous renseigner au Service de l'urbanisme de la Ville avant de débiter les travaux.

CONSTRUCTION D'UN PATIO

Un patio est un ouvrage plat, construit en bois, en béton, en métal, etc. qui est destiné à accueillir du mobilier. Sa hauteur est de plus de 30 cm et il peut être formé d'un ou plusieurs paliers.

Un ouvrage de moins de 30 cm de hauteur est considéré comme une terrasse. Une terrasse peut être annexée à un patio.

Des renseignements sont disponibles auprès du Service de l'urbanisme de la ville.

Ville de Senneterre
551, 10^e Avenue
Senneterre (Québec)
J0Y 2M0

Téléphone : 819-737-2296
Télécopieur : 819-737-4215

Courriel :
info@ville.senneterre.qc.ca

Site Internet :
ville.senneterre.qc.ca



Normes de construction d'un patio

Secteur résidentiel
urbain



Ville de Senneterre

Mise à jour : 2016-05-26
Règlement 2015-626

Normes

- Le patio peut être situé dans la cour arrière ou latérale;
- La superficie maximale du patio est de 50 m²;
- La largeur maximale du patio est de 8 m;
- La patio doit être entouré d'un garde-corps d'une hauteur minimale de 0,9 m et d'une hauteur maximale de 1,3 m;
- Un mur écran d'une hauteur maximale de 2,5 m peut être érigé sur une distance maximale de 3 m;
- Un mur écran doit être constitué en tout ou en partie d'un treillis en lattes de bois ou de PVC, de panneaux en verre ou en plexiglas;
- Une pergola ou un abri moustiquaire d'une hauteur maximale de 3 m peuvent être implantés sur un patio;
- Les patios et leurs escaliers doivent être implantés à plus de 1 m des limites de terrain.

Notes

- La surface des escaliers ne compte pas dans le calcul de la superficie;
- La superficie maximale d'un patio est distincte de celle d'une terrasse, même si ceux-ci sont annexés.



RENSEIGNEMENTS À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE PERMIS

Dimensions du patio

_____ largeur
 _____ profondeur
 _____ hauteur

Distance des limites de terrain

_____ de la ligne arrière
 _____ de la ligne latérale 1
 _____ de la ligne latérale 2

Base

Pieux
 Deck block
 Autre : _____

Fournir un **croquis** où apparaît :

- les dimensions
 - l'emplacement par rapport à la résidence
 - l'emplacement des escaliers

Propriétaire : _____

Exécutant des travaux : _____

Adresse : _____

Début des travaux : _____

Fin des travaux : _____

Coût des travaux : _____

ATTENTION!

Si une piscine est annexée au patio, les normes d'implantation de la piscine doivent être respectées.

Voir le Service de l'urbanisme pour de plus amples renseignements.